

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

28 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-huit septembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Emmanuelle RENAUD, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Valérie DREYFUS, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Bernard PAUGAM	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
M. Francis WETTA	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Anne-Sophie SIMON	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

21. Loire-Atlantique Développement SPL - Désignation du représentant-e

Monsieur le Maire rapporte :

Par délibération du conseil Municipal du 17 décembre 2018, la ville d'Orvault a décidé de devenir actionnaire au sein du capital de Loire-Atlantique Développement - SPL (LAD-SPL).

LAD-SPL assiste non seulement le Département mais aussi tous les collectivités actionnaires (établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et communes) pour la conception, le suivi et la valorisation de la rédaction des projets de développement urbain, touristique, économique et environnemental.

En sa qualité d'actionnaire de LAD-SPL, la ville d'Orvault est représentée dans les instances suivantes :

- Assemblée générale
- Conseil d'administration
- Comité d'engagement des dépenses sur opérations propres.

Il convient de désigner le ou la représentant-e de la commune qui siègera aux seins de ses instances

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe « L'Humain au cœur de l'action » :

- **DESIGNE** : Madame Dominique VIGNAUX en qualité de représentante pour siéger au sein des instances de LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT-SPL
- **AUTORISE** : Madame Dominique VIGNAUX d'accepter toutes les fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait lui être confiée

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 29 SEP. 2020
Et par publication le : 29 SEP. 2020

Extrait certifié conforme
Orvault, le 29 septembre 2020
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE